

Un

Du favoritisme pour une prof?

C'est la question posée par Eric Mestrez (PS) à l'échevin Maxime Degey (MR), qui dément

Les questions de favoritisme ou de népotisme dans les nominations d'agents de l'administration ou de l'enseignement reviennent à chaque législature. Ce coup-ci, c'est par la voix du conseiller socialiste Eric Mestrez que cette question est mise sur la table. L'échevin concerné, Maxime Degey (MR), s'explique.

C'est effectivement à Maxime Degey, en sa qualité d'échevin de l'Enseignement, que le conseiller Eric Mestrez s'adresse. « Vous qui êtes régulièrement dans les écoles communales, vous n'êtes pas sans savoir que les discussions vont bon train concernant les dernières nominations de remplacements parmi les

professeurs d'éducation physique. Afin de garantir la sérenté du corps enseignant, pourriez-vous confirmer publiquement que depuis votre entrée en fonction, vous avez la même volonté que votre prédécesseur échevin honoraire Paul Willot, au-delà du prescrit légal, d'agir avec équité, sans favoritisme partisan, selon les critères d'ancienneté de candidature et de prestations ? »

« C'est un oui affirmatif ! », rétorque Maxime Degey. « Je l'affirme : à Verviers, il n'y a pas de sercice qu'un millimètre d'intervention politique de qui que ce soit dans les désignations de nos professeurs ». Voilà qui est clairement dit !

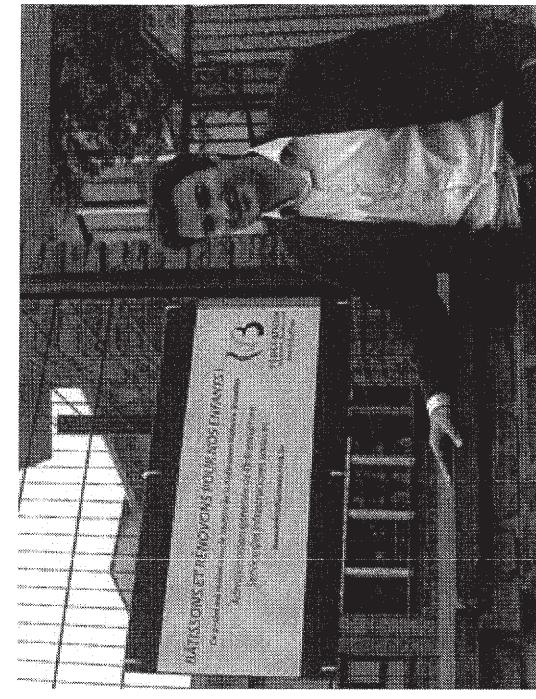
Pourtant, quelque chose tarabuste

être cités. En signalant que c'est une personne proche d'un membre du Collège qui a été désignée, alors qu'une autre personne avait apparemment postulé pour cette place antérieurement.

Nous contactons l'échevin Maxime Degey pour en savoir plus. « En matière de désignations, chaque année, pour être dans la liste des candidats, il faut postuler. L'enseignante qui n'a pas été désignée

croyrait être dans la liste, mais en fait, elle a « mal postulé ». Elle a envoyé sa candidature au service du Personnel alors qu'elle devrait l'envoyer à celui de l'Enseignement. Du coup, elle n'était pas dans la liste. Et la place est finalement revenue à quelqu'un d'autre ». Et c'est là que le bâti blesse. Car cette autre enseignante désignée n'est autre qu'une nièce... de l'échevin des Sports Claude Orban. « C'est exact », reconnaît Maxime Degey. « Mais c'est un pur hasard, un quiproquo. Mon service est complètement droit dans cette affaire. L'enseignante qui avait postulé dans le mauvais service va être réhabilitée dans la bonne liste ». Et pourra donc espérer une désignation future. Quant à Eric Mestrez, il garde un œil attentif à l'évolution de ce dossier. « Et c'est bien notre rôle », conclut-il. « On dit qu'on cherche la polémique. Ce n'est pas exact. On vérifie la légalité des procédures ». ■

MICHEL VARGAS



La prof est la nièce d'un échevin. « Un hasard », selon M. Degey. ■ GDS